

HERBE'09

Une alternative crédible grâce à Otaria

Une variété de fétuque élevée sélectionnée à Agroscope ART résiste bien au piétinement et est appréciée du bétail.

La fétuque élevée est la graminée fourragère la plus productive. Sa tolérance à la sécheresse est en outre de plus en plus appréciée. Sélectionnée à la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, la nouvelle variété à feuilles fines Otaria donne des peuplements végétaux denses qui résistent bien

au piétinement. Ceux-ci sont bien pâturés et font taire les préjugés qui décrivent la fétuque élevée comme une graminée peu appréciée par le bétail.

Ray-grass, sensible à la sécheresse

Le ray-grass anglais est le pilier central de la plupart des pâturages de longue durée. Il forme un gazon dense, repousse rapidement durant toute la période de croissance et dispose d'une valeur nutritive élevée. Pour cela, il lui faut un approvisionnement régulier en eau, car sa croissance peut fortement diminuer en cas de sécheresse estivale. Même si les précipitations reviennent, cette graminée ne récupère que très lentement et les prairies peuvent facilement se dégrader. Dans les conditions plutôt sèches que l'on rencontre de plus en plus fréquemment, la fétuque élevée est une espèce qui peut prendre la place du ray-grass anglais.

Contrairement à la plupart des autres graminées, elle dispose d'un enracinement profond. Par rapport au ray-grass et à la fétuque des prés, elle est peu affectée par des manques d'eau périodiques et reste longtemps verte. Parmi les espèces de graminées utilisées dans les mélanges, la fétuque élevée fournit en outre

les meilleurs rendements en matière sèche.

Feuilles plus fines

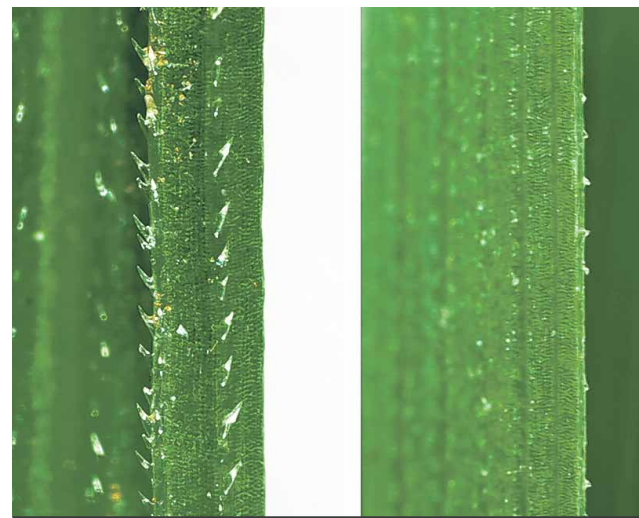
Pourquoi donc ne pas s'en servir comme graminée pour la pâture? La raison principale est la crainte des feuilles rugueuses et dures qui réduisent fortement son appétence. Les types naturels (fétuque ro-

seau) et les anciennes variétés aux feuilles dures ont de petits dents sur le bord et sur les nervures de la face inférieure des feuilles. Ces dents forment une espèce de scie qui rend les plantes peu appétentes pour le bétail.

Grâce à une sélection ciblée, il existe aujourd'hui des variétés qui ont des feuilles beaucoup plus fines et souples, comme par exemple la variété Belfine sélectionnée par Agroscope. En France, cette obtention est déjà bien appréciée. En Suisse, en revanche, la fétuque élevée n'a pas encore pu s'imposer. Sa part dans le marché des semences de plantes fourragères est encore inférieure à 1%. Les ventes du nouveau mélange pour la pâture avec de la fétuque élevée à feuilles souples (Mst 462) sont également encore modestes. Cette situation pourrait vite changer dès que des semences de toutes nouvelles variétés seront disponibles sur le marché. Fin avril 2009, la variété Otaria de ART a été inscrite au Catalogue national suisse. Elle remplit donc toutes les exigences pour être recommandée. Otaria est le résultat d'une sélection conséquente dans les stations de recherche Agroscope. Depuis la fin des années soixante, Samuel Badoux et Arnold Schori, de Changins, ont rassemblé le matériel de sélection et ont sélectionné au cours de plusieurs générations les plantes avec les feuilles les plus souples.

Fort tallage

Après le transfert des programmes de sélection des graminées à la station de Reckenholz, ce matériel a encore été soumis à une sélection sévère. Douze plantes disposant de feuilles étroites et particulièrement souples ont formé la base pour la nouvelle variété Otaria. La souplesse des feuilles de cette nouvelle variété dépasse nettement celle de toutes les variétés actuelles. En même temps, les plantes de



Gros plan sur une feuille de fétuque élevée de la variété à feuilles fines Otaria (à droite), en comparaison avec la variété à feuilles grossières Kora (à gauche). On distingue nettement les dents de scie de la variété Kora qui se réduisent à de petites bosses rondes chez la variété Otaria.

la variété Otaria tallent fortement et forment un gazon dense et résistant au piétinement. La multiplication de la variété Otaria est en train de démarrer. Les premières semences commercialisées apparaîtront sur le marché probablement en 2011. En France et en Allemagne également, la variété se trouve actuellement dans les tests officiels, ce qui lui offre de bonnes perspectives. Elle possède en tout cas le potentiel nécessaire pour débarrasser la fétuque élevée des anciens préjugés et lui assurer une place digne dans la production fourragère. Avec la variété Otaria à feuilles très fines, la fétuque élevée peut faire valoir les atouts d'une plante fourragère à la fois résistante à la sécheresse et très productive. En visitant la manifestation «Herbe'09», vous aurez la possibilité de vous renseigner sur toutes les nouvelles sélections suisses des plantes fourragères.

barrasser la fétuque élevée des anciens préjugés et lui assurer une place digne dans la production fourragère. Avec la variété Otaria à feuilles très fines, la fétuque élevée peut faire valoir les atouts d'une plante fourragère à la fois résistante à la sécheresse et très productive. En visitant la manifestation «Herbe'09», vous aurez la possibilité de vous renseigner sur toutes les nouvelles sélections suisses des plantes fourragères.



Test du toucher pour apprécier la finesse des feuilles d'un couvert de fétuque élevée de la variété Otaria. Pour cette graminée, le rendement en matière sèche est un critère de sélection secondaire.



Fête internationale des prairies Oensingen/Suisse Jeu-Dim 3-6 Septembre www.herbe09.ch

ÉCOLOGIE

Le réseau OQE Vendline-Cœuvatte

Clémentine Ryf
Le réseau écologique Vendline-Cœuvatte regroupant 2600 ha dans la région du Jura présente un bilan intermédiaire convaincant.

Le réseau écologique «Vendline-Cœuvatte», s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'Ordonnance fédérale sur la qualité écologique (OQE) en vigueur depuis

terpellés par ce mouvement s'est rapidement manifesté, ce qui a eu pour effet de lancer le projet, un des premiers du genre au niveau cantonal. Non moins de 43 agriculteurs, soit un taux d'adhésion de plus de 60%, ont volontairement rejoint le réseau. Ils sont répartis de manière homogène sur six communes soit: Beurnevésin, Cœuve, Damphreux, Bonfol, Lugnez, Vendlincourt et sur 2660 hectares que compte le périmètre. Il n'est pas aisé pour un agriculteur d'intégrer le réseau, car il lui faut renforcer la part de travail qui touche à l'entretien du paysage et au maintien de la biodiversité. De plus, il doit se conformer à des règles bien définies par contrat qui sont souvent différentes d'une parcelle à l'autre, selon les espèces de la faune ou la flore à préserver.



Surfaces de compensation écologique au Mont de Cœuve.

terpellés par ce mouvement s'est rapidement manifesté, ce qui a eu pour effet de lancer le projet, un des premiers du genre au niveau cantonal. Non moins de 43 agriculteurs, soit un taux d'adhésion de plus de 60%, ont volontairement rejoint le réseau. Ils sont répartis de manière homogène sur six communes soit: Beurnevésin, Cœuve, Damphreux, Bonfol, Lugnez, Vendlincourt et sur 2660 hectares que compte le périmètre. Il n'est pas aisé pour un agriculteur d'intégrer le réseau, car il lui faut renforcer la part de travail qui touche à l'entretien du paysage et au maintien de la biodiversité. De plus, il doit se conformer à des règles bien définies par contrat qui sont souvent différentes d'une parcelle à l'autre, selon les espèces de la faune ou la flore à préserver.

Dix mètres d'herbe pour la rainette

Comme l'a relevé Claude Hürlimann, président du groupe de projet, «la rainette se satisfait d'une bande herbeuse extensive de 10 mètres le long des plans d'eau, que l'on ne fauchera pas avant le 15 juin, alors qu'il en est tout autrement du lézard agile qui lui exige des tas de branches, pierres ou feuilles tous les 50 mètres, en bordure de forêt, bosquets ou haies ainsi que 10% d'herbe sur pied le long des 5 m de bandes herbeuses qui longent son habitat».

Il est bien entendu que ces mesures spécifiques appliquées pour la mise en réseau vont plus loin que les minimas exigés par la Confédération pour l'octroi des paiements directs. Selon les efforts consen-

terpellés par ce mouvement s'est rapidement manifesté, ce qui a eu pour effet de lancer le projet, un des premiers du genre au niveau cantonal. Non moins de 43 agriculteurs, soit un taux d'adhésion de plus de 60%, ont volontairement rejoint le réseau. Ils sont répartis de manière homogène sur six communes soit: Beurnevésin, Cœuve, Damphreux, Bonfol, Lugnez, Vendlincourt et sur 2660 hectares que compte le périmètre. Il n'est pas aisé pour un agriculteur d'intégrer le réseau, car il lui faut renforcer la part de travail qui touche à l'entretien du paysage et au maintien de la biodiversité. De plus, il doit se conformer à des règles bien définies par contrat qui sont souvent différentes d'une parcelle à l'autre, selon les espèces de la faune ou la flore à préserver.

terpellés par ce mouvement s'est rapidement manifesté, ce qui a eu pour effet de lancer le projet, un des premiers du genre au niveau cantonal. Non moins de 43 agriculteurs, soit un taux d'adhésion de plus de 60%, ont volontairement rejoint le réseau. Ils sont répartis de manière homogène sur six communes soit: Beurnevésin, Cœuve, Damphreux, Bonfol, Lugnez, Vendlincourt et sur 2660 hectares que compte le périmètre. Il n'est pas aisé pour un agriculteur d'intégrer le réseau, car il lui faut renforcer la part de travail qui touche à l'entretien du paysage et au maintien de la biodiversité. De plus, il doit se conformer à des règles bien définies par contrat qui sont souvent différentes d'une parcelle à l'autre, selon les espèces de la faune ou la flore à préserver.

Un atout pour la biodiversité
Le rapport de la biologiste Marie-Anne Meyrat, responsa-

CONSEILS DE SAISON

Le vignoble romand est sain

Malgré un état sain, la vigne doit être protégée contre les maladies fongiques. Le ver de la grappe exerce une pression faible.

Le climat relativement sec de ces derniers jours permet de maintenir un bon état sanitaire du vignoble. La floraison, pour la grande majorité des parcelles, s'est déroulée dans de bonnes conditions. Actuellement, la vigne se trouve majoritairement au stade K (petit pois). Le stade L (fermeture de la grappe) est atteint en Valais dans les secteurs précoces.

Maladies fongiques: le vignoble est généralement sain. Toutefois, la protection doit être poursuivie sur l'ensemble de la végétation, feuillage et grappe, à intervalle rapproché et il est préférable de la maintenir avec des produits pénétrants, notamment en cas de précipitations. Nous vous rappelons que dans le cadre du certificat Vitiswiss, le cuivre métal est limité à 3 kg/ha/an, et ne doit pas dépasser 4 kg/ha/an pour respecter les règles de base PER. La lutte contre la pourriture grise (botrytis) repose sur une stratégie globale basée avant tout sur les mesu-

res préventives (voir notre précédent bulletin) et ensuite sur l'emploi des fongicides spécifiques. Lorsqu'il est justifié, le traitement spécifique contre le botrytis doit impérativement être réalisé juste avant la fermeture de la grappe et ce afin que le produit puisse bien pénétrer dans les grappes.

Afin de limiter les risques de résistances du champignon, il est obligatoire d'alterner les groupes de fongicides (A/B/C/D) de manière à ne procéder qu'à une seule application par groupe et par année.

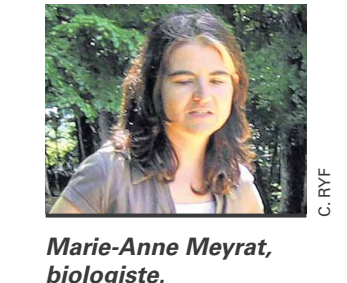
Ravageurs: les contrôles de la première génération des vers de la grappe montrent une pression faible à moyenne, sauf pour quelques zones particulières, plus fortement touchées. En effet, à certains endroits, le taux de grappes occupées dépasse le seuil de tolérance, y compris dans les secteurs en confusion (dans la grande majorité des cas uniquement pour cochylis). Dans ces cas, un traitement chimique en deuxième génération sera à prévoir.

Le vol de deuxième génération a débuté à Genève et en Valais. De plus amples détails et des indications sur la lutte seront donnés prochainement.

PROCONSEIL, STATIONS ET SERVICES VITICOLES ROMANDS

Antibotrytis spécifiques et groupes de résistances

Groupes	Noms commerciaux	Matières actives	Remarques
A	Cercobin Sumico	thiophanate-méthyl carbendazim + diethofencarb	Non admis pour le certificat Vitiswiss
B	Frupica SC Scala, Pyrus 400 Switch	mépanipirim pyriméthaniil cyprodinil + fludioxonil	
C	Teldor	fenhexamide	
D	Cantus	boscalid	



Marie-Anne Meyrat, biologiste.

2001 et prévoyant d'encourager la mise en réseau des surfaces de compensation écologique dans l'agriculture, est arrivé à mi-parcours. Les représentants de la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) et de la Fondation rurale interjurassienne (FRI) se sont réunis le 9 juin à la cabane forestière de Cœuve pour faire le point avec les agriculteurs.

Un projet bien accueilli par les agriculteurs

Il y a environ cinq ans, la CJA lançait un appel aux agriculteurs jurassiens afin de les sensibiliser aux objectifs écologiques et de mieux valoriser les surfaces de compensation écologique.

Un groupe d'agriculteurs in-